RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1996 B 00391
Numéro SIREN : 409 966 694
Nom ou dénomination : BLUECOM

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2020 sous le numéro de dépôt 5809

ORDONNANCE

No de Rôle : 2020 002139
71 2020 000037
2020 5809

Nous, Dominique MAGUER, Président du Tribunal de Commerce de BREST,

Vu la requête qui précède,

Vu l'ordonnance 2020-318 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes et des autres documents et informations que les personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé sont tenues de déposer ou publier dans le contexte de l'épidémie de covid-19,
Vu l'article 3 prorogeant de 3 mois le délai pour convoquer l'assemblée générale,

Autorisons la société BLUECOM (SAS) 105 rue Charles Nungesser – 29490 GUIPAVAS immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 409 966 694 à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois pour l'approbation de ses comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, soit jusqu'au 31 Décembre 2020 dans les conditions prévues par la loi.

Fixons les dépens à la somme de 33.32 € T.T.C.

Fait à BREST,
Le 21/09/2020

Le greffier
Béatrice APPERE-BONDER

Le président
Dominique MAGUER

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST
(Finistère)

Le 17 septembre 2020

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Je soussignée :

Maître Catherine PUECH FABRE, Avocat, exerçant 32 rue Pierret à NEUILLY SUR SEINE (92), inscrite au Barreau des Hauts de Seine, représentant Monsieur Jacques BIGAND agissant en qualité de Président de la société « GERCOP », Société Par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € dont le siège social est à SAINT DENIS (93200) 206 boulevard Anatole France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 425.052.263, elle-même Présidente de la société « **BLUECOM** », société par actions simplifiée au capital de 50.000 € dont le siège social est à GUIPAVAS (29490) 105 rue Charles Nungesser, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 409.966.694, clôturant ses comptes au 31 décembre de chaque année,

Sollicite par la présente de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de BREST, en application des dispositions de l'article 121 du décret du 23 mars 1967, l'autorisation de prolonger le délai de 6 mois prévu pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire par les articles L 223-26 et L 241-5 du Code de Commerce, ledit délai prorogé de trois mois aux termes des dispositions de l'ordonnance n°2020-318,

Et demande en conséquence à Monsieur le Président l'autorisation de tenir l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à une date postérieure au 30 septembre 2020, et si possible de proroger ce délai de trois mois ; en effet, dans le contexte de la crise sanitaire et compte tenu des difficultés rencontrées pour assurer la gestion sociale du Groupe, le Commissaire aux Comptes n'a pas encore pu terminer ses contrôles.

Je vous remercie par avance de bien vouloir accéder à ma requête,

Et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Pour Monsieur Jacques BIGAND
Président de la Société « GERCOP »Présidente
Maître Catherine PUECH FABRE